



**COMITE SYNDICAL
ASSEMBLEE GENERALE
14 MARS 2019 – 19h00**

Présents : Yves THEBAULT, Olivier LANERET (en suppléance de Xavier GEORGEAULT), Valérie DUVAL (en suppléance de Christian LEPRETRE), Yves THILLOU (en suppléance de Léon BONBOIS), Joseph SIMONNEAUX, Jean-Claude BOURGEAULT, Loïc SIRODOT, Patricia PAITEL (en suppléance de Patrick DERVAL), Annick LERAY, Nadine DREAN, Bernard CHAUVIN, Joël SIELLER, Sylvana BIGOT, Joël GARCIA, Jean SZOT, Madeleine GUILLONNET, Jean-Marc MALDONADO, Jean-Paul TROUBOUL, Jean-Claude LUNEL, Carole LETOURNEL, Gérard HIREL (en suppléance de Jacqueline SOLLIER), Frédéric MARTIN (en suppléance de Christine GARDAN), Roland FRASLIN (en suppléance de Arlette BRIEUC), Thierry LASALLE, Didier LE CHENECHAL, Annie DELAUNAY (en suppléance de Jean-Marie PRINCEN), Christine PERCHER, Christiane CHOPIN, Jean-Michel GAUDICHON, Yvon MELLET, Pierre-Yves REBOUX, Dominique MENAND.

Absents/excusés : Paul LEVILAIN, Philippe HELO, Christèle GOUR, Robert PERROT, Daniel GENDROT, Norbert SAULNIER, Christophe PLOTEAU, Elif RICAUD, Rémi PITRE, Catherine LUCAS, Gilles LEFEBVRE, Gilbert MENARD, Albert RAFFEGEAU, Patrick BERTIN, Pascal GUERRO, Sébastien GLO, Eric BOURASSEAU, Guy RINFRAY, Bernard TIREL, Marie-Thérèse MONVOISIN, Alain RIMASSON, Laurent LE GUEHENNEC, Annie MOUTEL, Bernard AMICE.

Pouvoir(s) : Christèle GOUR à Joseph SIMONNEAUX, Daniel GENDROT à Jean-Claude BOURGEAULT, Norbert SAULNIER à Annick LERAY, Bernard AMICE à Dominique MENAND.

Assistai(en)t à la réunion : Joël REGNAULT, Président du Conseil de développement

Secrétaire de séance : Jean-Michel GAUDICHON

Le Président procède à l'**appel** des membres. Le **quorum** étant **atteint**, il proclame la **validité** de la **séance**. Le Président **énumère** ensuite les **affaires** à l'**ordre du jour** et précise qu'il convient tout d'abord de **désigner** un **secrétaire** de **séance**. Monsieur **Jean-Michel GAUDICHON** est **désigné** et **accepte**.

Adoption du procès-verbal du Comité syndical/Assemblée générale du 21 février 2019

L'Assemblée délibérante approuve à l'unanimité, sans rectification, le procès-verbal de sa réunion du 21 février 2019.

1. Elaboration des budgets :

- **Rappel du Débat d’Orientation Budgétaire**

L’ensemble des activités du Pays est retracé à travers **3 budgets** :

- le **budget principal du Syndicat mixte du SCoT** (*comptabilité publique*) ;
- le **budget annexe ADS du Syndicat mixte** (*comptabilité publique*), créé spécifiquement pour ce service et qui doit s’équilibrer avec ses propres recettes ;
- et le **budget de l’Association** (*comptabilité privée*), qui regroupe toutes les autres activités du Pays.

Mis à part le **budget annexe ADS**, les **budgets du Syndicat mixte** et de l’**Association s’équilibrent, une fois déduites les participations et subventions** de tous les autres partenaires, avec les **cotisations des Communautés de Communes** adhérentes.

D’un **point de vue comptable** pour les EPCI, il s’agit d’une **contribution pour le Syndicat mixte** et d’une **subvention pour l’Association**. Pour cette dernière, la subvention étant supérieure à 23 000 €, une **convention d’objectifs** est signée avec chaque Communauté de Communes.

Pour obtenir un **indicateur**, ces **cotisations** sont **ramenées à un coût à l’habitant** selon la **population DGF** de l’année n-1. Dans un **contexte de rationalisation des dépenses publiques**, l’**objectif** de ne **pas dépasser le niveau de cotisation de 4,50 € / habitant** jusqu’à la fin du **mandat** a été **acté en 2015**, à périmètre constant des missions du Pays.

En **2018**, comme en 2017 et 2016, l’**optimisation des dépenses** et des **autres recettes** a permis d’abaisser sensiblement le niveau de cotisation à **4,35 € / habitant**.

Pour **2019**, les **budgets** ont aussi été **construits** dans cette **logique** et il est **possible de maintenir une cotisation globale abaissée à 4,35 € par habitant**.

Evolution des cotisations	
<i>en €/habitant (population DGF)</i>	
ANNEE	TOTAL
2019	4,35 €
2018	4,35 €
2017	4,35 €
2016	4,35 €
2015	4,50 €

Les cotisations s’établissent à **1,80 € / habitant** pour le **Syndicat mixte** et à **2,55 € / habitant** pour l’**Association**. Le **tableau des cotisations** des Communautés de Communes s’établit comme suit :

COTISATIONS 2019	VHBC	BpLC
Population DGF 2018	45 017	33 109
Contribution Syndicat mixte	81 030,60 €	59 596,20 €
Subvention Association	114 793,35 €	84 427,95 €
TOTAL COTISATIONS 2019	195 823,95 €	144 024,15 €

2. Présentation des budgets :

• **Budget principal du Syndicat mixte du SCOT (comptabilité publique)**

Le **budget** détaillé est annexé ci-après.

Ce qu'il faut retenir :

- les charges à caractère général sont équivalentes à celles de 2018 et tiennent compte, au-delà des charges courantes, des frais liés à l'achèvement de la révision du SCoT (honoraires du Commissaire enquêteur, frais de publicité et publication). Ce chapitre comprend aussi le remboursement du loyer et des charges.
- les charges de personnel sont équivalentes à celles de 2018 et intègrent les postes de Direction et de Gestionnaire « Programmes Région, Europe » et Assistante administrative.
- les autres charges de gestion courante correspondent aux indemnités des élus.
- des dépenses imprévues sont inscrites (pour des honoraires d'avocat par exemple).
- figurent en recettes de fonctionnement les recettes issues des conventions AMO du Conseil en urbanisme partagé ainsi que la mise à disposition à l'Association du poste de Direction.
- le budget s'équilibre avec les cotisations des EPCI, qui s'élèvent à 1,80€ par habitant.
- en dépenses d'investissement, le solde des frais d'études liées à la révision du SCoT sont intégrées, ainsi que l'étude de faisabilité d'un SIG mutualisé. Les dotations aux amortissements sont élevées (amortissement des frais du SCoT sur 5 ans) ; une écriture d'équilibre en dépenses est inscrite pour équilibrer la section d'investissement.
- figurent en recettes d'investissements le FCTVA, le solde des subventions pour l'achat du véhicule électrique et celles pour le SIG mutualisé.

A l'unanimité, le Comité syndical élit Madame Nadine DREAN comme Présidente de séance pour le vote du compte administratif.

Monsieur Pierre-Yves REBOUX se retire.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve le compte administratif 2018.

Monsieur Pierre-Yves REBOUX reprend place.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve le compte de gestion 2018 du Trésorier.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve l'absence d'affectation de résultat pour 2018.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve les propositions et le budget primitif 2019.

• **Budget annexe ADS du Syndicat mixte (comptabilité publique)**

Le **budget** détaillé est annexé ci-après.

Ce qu'il faut retenir :

- les charges à caractère général comprennent principalement le remboursement du loyer et des charges et les frais de maintenance du logiciel OpenADS. Le marché pour le logiciel est en cours de renouvellement par MEGALIS. Différents scénarios sont envisageables (poursuite avec OpenADS, avec ou sans changement du prestataire actuel, changement complet de logiciel ...). Les résultats ne sont pas connus et dans l'attente, le scénario le plus défavorable économiquement a été chiffré, tant en fonctionnement qu'en investissement.

- des crédits ont été ouverts en charges exceptionnelles en cas d'annulations de titres (régularisations diverses sur les facturations) ainsi qu'en charges exceptionnelles.
- les charges de personnel et frais assimilés ont été réévaluées afin de tenir compte du remplacement d'un agent en congé maternité d'une part, et d'autre part de la régularisation des frais liés à l'assurance statutaire car la cotisation 2018 n'avait pas été reçue.
- en recettes de fonctionnement, la facturation des actes tient compte de l'estimation des actes réellement facturables compte-tenu des réalisations 2017, l'année 2018 étant vraisemblablement atypique. Il n'est pas prévu d'évolution des tarifs.
- en section d'investissement, il est prévu les dépenses liées au logiciel via MEGALIS (cf. supra) et l'acquisition de mobilier (étagères métalliques pour le rangement et l'archivage des dossiers).

A l'unanimité, le Comité syndical élit Madame Nadine DREAN comme Présidente de séance pour le vote du compte administratif.

Monsieur Pierre-Yves REBOUX se retire.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve le compte administratif 2018.

Monsieur Pierre-Yves REBOUX reprend place.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve le compte de gestion 2018 du Trésorier.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve l'absence d'affectation de résultat pour 2018.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve les propositions et le budget primitif 2019.

- **Budget de l'Association (comptabilité privée)**

Le **budget** détaillé est annexé ci-après.

Ce qu'il faut retenir :

- les charges à caractère général sont reconduites à leur niveau de 2018.
- les charges de personnel sont reconduites à leur niveau de 2018 et tiennent compte du poste de Conseiller « Energie-Habitat » pour l'Espace Rénov' Habitat sur la totalité de l'année 2019.
- les Actions du Pays reflètent les différents programmes engagés ou prévus tels que présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et les charges de fonctionnement qu'elles génèrent (hors charges de personnel).
- le budget de l'Association supporte l'intégralité du loyer et des charges (chapitre 65), en contrepartie d'un remboursement par les autres budgets (chapitre 75).
- des dépenses imprévues sont inscrites, tout comme une somme pour le renouvellement du matériel informatique et mobilier.
- le remboursement de mise à disposition de personnel (chapitre 70) concerne l'Animatrice du Conseil de développement, mise à disposition à 50% auprès du Pays de Redon.
- les autres recettes sont constituées des participations de l'Europe, l'Etat (ADEME) et la Région.
- le budget s'équilibre avec les subventions des EPCI, qui s'élèvent à 2,55€ par habitant.

Le Commissaire aux comptes, Monsieur Hervé DEPOUEZ (le remplaçant de Monsieur Jean-François LE MOAL), a certifié la régularité et la sincérité des comptes présentés.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les propositions et le budget 2019.

Informations et questions diverses

Pierre-Yves REBOUX informe l'assemblée du lancement d'une étude sur le commerce par le SCOT du Pays de Rennes, à laquelle nous serons associés.

Jean-Marc MALDONADO réitère son souhait que les règles du SCOT soient appliquées en matière de commerce et qu'un suivi et un contrôle puissent être réalisés. Le Président indique qu'un travail a d'ores-et-déjà été engagé à ce sujet et sera abordé lors d'une prochaine réunion.

Didier LE CHENECHAL tient à alerter sur une disposition du SRADDET (Breizh COP) qui projette « zéro création de nouvelle surface commerciale en extension ». Pierre-Yves REBOUX indique que des échanges se tiennent au niveau de l'InterSCoT 35 et que cette proposition a été unanimement rejetée. Le sujet de la Breizh COP sera à l'ordre du jour du prochain Bureau le 11 avril.

Joël REGNAULT, Président du Conseil de développement de Pays, fait état de l'avancement des travaux dans le cadre des saisines et informe l'assemblée des prochaines dates d'ateliers.

----- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée -----

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Jean-Michel GAUDICHON

Le Président,
Monsieur Pierre-Yves REBOUX

Signé

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU
PAYS DES VALLONS DE VILAINE**
12, rue Blaise Pascal
ZAE de la Lande rose
BP 88051 - 35580 GUICHEN



SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE (35580)

BUDGET PRINCIPAL 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	21 450,00 €	17 838,53 €	21 450,00 €
6064	Fournitures administratives	500,00 €	0,00 €	500,00 €
6156	Maintenance (MEGALIS : dématérialisation / SEGILOG)	1 500,00 €	801,00 €	1 500,00 €
6161	Primes d'assurances (Responsabilité civile)	1 200,00 €	1 033,45 €	1 200,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6226	Honoraires (Commissaire enquêteur)	8 500,00 €	6 361,80 €	7 500,00 €
6228	Divers (Frais CDG35 bulletins personnel et élus)	0,00 €	653,40 €	1 000,00 €
6231	Annonces et insertions (Annonces légales SCOT)	2 500,00 €	4 002,60 €	2 500,00 €
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	500,00 €	236,28 €	500,00 €
6261	Frais d'affranchissement (au réel, comptage séparé)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6281	Concours divers (Cotisation FédéSCOT)	750,00 €	750,00 €	750,00 €
62871	Remboursement de frais (loyer + charges + télécommunications)	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
6288	Autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	118 500,00 €	115 970,42 €	118 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante (indemnités des élus)	40 000,00 €	31 961,99 €	39 905,02 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues	6 500,00 €	0,00 €	10 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042	Dotations aux amortissements	40 105,38 €	40 105,38 €	48 077,31 €
TOTAL DES DEPENSES		226 555,38 €	205 876,32 €	237 932,33 €

RECETTES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019
002	Excédent de fonctionnement reporté	47 452,25 €	47 452,25 €	23 488,53 €
70	Produits des services et ventes diverses	35 000,00 €	35 000,00 €	65 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	128 903,13 €	131 712,60 €	140 626,80 €
74758	Autres groupements (Cotisation VHBC + BpLC) - Année 2019	0,00 €		140 626,80 €
74758	Autres groupements (Cotisation VHBC + CCMVS) - Année 2018	128 903,13 €	131 712,60 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042	Amortissements des subventions	15 200,00 €	15 200,00 €	8 817,00 €
TOTAL DES RECETTES		226 555,38 €	229 364,85 €	237 932,33 €

Excédent 2018	23 488,53 €
Affectation de résultats	- €
Solde 2018	23 488,53 €

- €

Écritures entre sections, sans impact financier réel

Population DGF 2018	78126
Cotisation à l'habitant	1,80 €
VHBC (45 017 habitants)	81 030,60 €
BpLC (33 109 habitants)	59 596,20 €
TOTAL COTISATIONS	140 626,80 €

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE (35580)

BUDGET PRINCIPAL 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019	dont RAR 2018
001	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.	01 - Révision du SCoT	25 200,00 €	21 600,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €
Op.	02 - Acquisition véhicule électrique (TEPcv)	24 000,00 €	17 505,76 €	0,00 €	0,00 €
Op.	03 - SIG mutualisé (étude de faisabilité)	36 000,00 €	0,00 €	36 000,00 €	0,00 €
Op.	04 - Equilibrage de la section (écriture d'équilibre)	23 339,75 €	0,00 €	52 753,17 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	4 400,00 €	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €
2051	Concessions et droits similaires (SEGILOG)	600,00 €	513,00 €	600,00 €	0,00 €
040	Amortissement des subventions	15 200,00 €	15 200,00 €	8 817,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES		128 739,75 €	54 818,76 €	109 270,17 €	3 600,00 €

RECETTES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019	dont RAR 2018
001	Excédent d'investissement reporté	17 267,57 €	17 267,57 €	34 450,99 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 366,80 €	31 366,80 €	2 597,00 €	0,00 €
10222	FCTVA	13 942,00 €	13 942,00 €	2 597,00 €	0,00 €
1311	Dotation Générale de Décentralisation (DGD - Révision SCoT)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 424,80 €	17 424,80 €	0,00 €	0,00 €
Op.	02 - Acquisition véhicule électrique	16 000,00 €	530,00 €	9 144,87 €	0,00 €
1311	Etat - Fonds TEPcv	10 600,00 €	530,00 €	9 144,87 €	0,00 €
1311	Bonus écologique	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.	03 - SIG mutualisé (étude de faisabilité)	24 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €
	ITI FEDER (30%)	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Fonds régionaux (50% maxi)	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €
040	Dotations aux amortissements	40 105,38 €	40 105,38 €	48 077,31 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES		128 739,75 €	89 269,75 €	109 270,17 €	- €

Excédent 2018

34 450,99 €

- €

Ecritures entre sections, sans impact financier réel

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE (35580)

BUDGET ANNEXE ADS 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019
002	Déficit reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	9 400,00 €	9 241,63 €	12 550,00 €
60631	Fournitures de petit équipement	250,00 €	0,00 €	250,00 €
6064	Fournitures administratives	250,00 €	202,38 €	250,00 €
6156	Maintenance (MEGALIS : logiciel + hébergement)	3 500,00 €	4 020,00 €	6 000,00 €
616	Primes d'assurances (Responsabilité civile)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6182	Documentation générale et technique	150,00 €	286,50 €	300,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	500,00 €	0,00 €	750,00 €
6251	Voyage et déplacements	250,00 €	732,75 €	500,00 €
6261	Frais d'affranchissement (au réel, comptage séparé)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62871	Remboursement de frais (loyer + charges + télécommunications)	4 500,00 €	4 000,00 €	4 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	167 502,92 €	161 623,81 €	189 039,11 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 675,00 €	3 675,00 €	1 000,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	6 826,52 €
042	Dotations aux amortissements	7 642,62 €	7 642,59 €	2 765,88 €
TOTAL DES DEPENSES		188 220,54 €	182 183,03 €	227 181,51 €

RECETTES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019
002	Excédent reporté	7 050,54 €	7 050,54 €	35 681,51 €
013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	6 500,00 €
70	Produits des services et ventes diverses	181 170,00 €	210 814,00 €	185 000,00 €
70688	Autres prestations de services (Facturation des actes)	181 170,00 €	210 814,00 €	185 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74741	Participations des communes (Fonds d'amorçage = 1€ par habitant)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042	Amortissements des subventions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES		188 220,54 €	217 864,54 €	227 181,51 €

Excédent 2018	35 681,51 €
Affectation de résultats	
Solde 2018	35 681,51 €

- €

Écritures entre sections, sans impact financier réel

Coût PC (depuis avril 2018)

160 €

Rappel des coûts des services instructeurs voisins (derniers tarifs connus)

Pays de Redon	<i>tarification mixte</i>
Morlaix Communauté	167 €
Pays de Châteaugiron	170 €
Vitré Communauté	200 €
Montfort Communauté	222 €

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE (35580)

BUDGET ANNEXE ADS 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019	dont RAR 2018
001	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.	01 - Acquisition de matériel informatique (y.c. MEGALIS)	4 512,00 €	3 202,80 €	12 000,00 €	0,00 €
Op.	02 - Acquisition de mobilier	4 098,43 €	0,00 €	3 000,00 €	2 036,78 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Amortissement des subventions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES		8 610,43 €	3 202,80 €	15 000,00 €	2 036,78 €

RECETTES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019	dont RAR 2018
001	Excédent d'investissement reporté	967,81 €	967,81 €	5 407,60 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	6 826,52 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10222	FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.	01 - Acquisition de matériel informatique (y.c. MEGALIS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1323	Subventions d'équipement du Département (OpenADS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Dotations aux amortissements	7 642,62 €	7 642,59 €	2 765,88 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES		8 610,43 €	8 610,40 €	15 000,00 €	- €

Excédent 2018

5 407,60 €

- €

Ecritures entre sections, sans impact financier réel

ASSOCIATION DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE (35580)

BUDGET 2019

DEPENSES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	53 900,00 €	45 632,34 €	53 900,00 €
6064	Fournitures administratives	2 000,00 €	2 115,58 €	2 000,00 €
6135	Locations mobilières (Copieur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6156	Maintenance (Logiciel comptabilité)	1 300,00 €	1 803,00 €	1 300,00 €
6161	Primes d'assurances	3 000,00 €	1 012,65 €	3 000,00 €
6182	Documentation générale et technique	1 000,00 €	493,41 €	1 000,00 €
6184	Versements à des organismes de formation (OPCA, DIF, ...)	6 000,00 €	4 890,72 €	6 000,00 €
6226	Honoraires (Expertise comptable - Commissaire au compte)	7 500,00 €	7 381,20 €	7 500,00 €
6232	Fêtes et cérémonies (Frais de réception et de représentation)	2 000,00 €	2 837,73 €	2 000,00 €
6251	Frais d'inscription et de déplacement aux colloques	500,00 €	0,00 €	500,00 €
	Déplacement des salariés (frais de déplacement et repas)	12 000,00 €	9 935,01 €	10 000,00 €
	Frais du Conseil de développement (Déplacement et représentation)	10 000,00 €	6 067,32 €	10 000,00 €
	Véhicule de service (location, carburant, assurance, entretien)	6 500,00 €	6 509,50 €	8 500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	250,00 €	127,20 €	250,00 €
6262	Frais de télécommunication	1 000,00 €	1 755,64 €	1 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	250,00 €	103,38 €	250,00 €
6281	Concours divers (Leader France, ...)	600,00 €	600,00 €	600,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	325 650,00 €	294 451,80 €	325 650,00 €
	Actions du Pays	51 460,33 €	30 573,36 €	41 700,00 €
	Agriculture (Guide des producteurs locaux + restauration collective)	3 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €
	Renouvellement urbain	2 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
	Forum "Trajectoires des métiers"	5 500,00 €	3 846,04 €	0,00 €
	Etude pré-opérationnelle PLRH	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Plate Forme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH)	28 208,33 €	15 072,67 €	17 700,00 €
	Groupe de travail méthanisation (avec Chambre d'Agriculture)	2 052,00 €	4 873,80 €	1 500,00 €
	Animation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	3 500,00 €	558,14 €	3 500,00 €
	Chantiers de la Destination touristique "Rennes et les Portes de Bretagne"	5 200,00 €	6 222,71 €	6 500,00 €
	Site Internet	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
	Gratification stagiaire	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
658	Charges diverses de la gestion courante (Loyer + charges)	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
	Renouvellement du matériel informatique et mobilier	4 000,00 €	2 452,85 €	4 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES		470 010,33 €	403 110,35 €	480 250,00 €

RECETTES		Prévues en 2018	Réalisées en 2018	Prévues en 2019
002	Excédent reporté	0,00 €	0,00 €	39 037,24 €
70	Produits des services et ventes diverses (MàD de personnel)	20 000,00 €	23 003,25 €	23 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	442 360,33 €	403 758,65 €	409 712,76 €
74751	Participations EPCI (Cotisations VHBC et BpLC)	204 391,00 €	205 316,70 €	199 221,30 €
	Participations EPCI (Subventions Actions VHBC et BpLC)	2 650,00 €	3 400,00 €	0,00 €
7472	Participations de la Région	162 727,67 €	149 105,50 €	138 519,26 €
7473	Participations du Département (Coopération transnationale - Roumanie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7478	Participations DRAFF (Coopération transnationale - Roumanie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7478	Participations Europe (Leader)	57 431,00 €	45 000,00 €	31 134,20 €
7478	Participations GIP MEIF (Ingénierie + Actions)	960,00 €	936,45 €	0,00 €
7478	Participation du Pays de Redon - Fonctionnement CD	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7478	Participation de l'ADEME (PLRH)	14 200,67 €	0,00 €	40 838,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	8 000,00 €	8 500,00 €
77	Produits exceptionnels	7 650,00 €	7 385,69 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES		470 010,33 €	442 147,59 €	480 250,00 €

Résultat d'exercice 2018 39 037,24 € 0,00 €

Population DGF 2018	78126
Cotisation à l'habitant	2,55 €
VHBC (45 017 habitants)	114 793,35 €
BpLC (33 109 habitants)	84 427,95 €
TOTAL COTISATIONS	199 221,30 €